

# COMPTES RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 21 Décembre 2016

Tous les Conseillers Municipaux étaient présents à l'exception de L. Capdeboscq qui a donné pouvoir à JM. Berchon.

Secrétaire de séance : A. Graciaa

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 22 Décembre 2016 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

Le PV du conseil précédent a été adopté à l'unanimité.

### **1. Délibération budgétaire modificative.**

L'exécution de l'exercice permet de dégager un excédent pour de nouvelles dépenses.

Le Conseil décide d'affecter 7.225 € sur les travaux concernant les nouveaux locaux dévolus aux ateliers communaux. (Unanimité), 4 100 € à la création d'un parcours d'orientation à vocation touristique et de découverte dans la zone du calvaire. (1 abstention), le remplacement d'un radiateur à Gaz à l'école et des ajustements de crédits en fonctionnement.

**2. Nomination de représentants communaux au sein du SIVU.**

Le Conseil décide de l'association des Communes d'Igon, de Montaut et de Lestelle-Bétharram en vue de la création d'un **syndicat intercommunal à vocation unique** (SIVU) pour la gestion du Centre de loisirs Pinocchio. La Commune sera représentée au conseil d'administration de cet organisme par Jean-Marie Berchon, maire et Monique Duhourcau, actuelle présidente du centre aéré; Ils auront deux suppléants : Mme Magendie Sabine, actuelle responsable de l'organisation des activités périscolaires et de M. Nicolau Jean-Philippe, conseiller municipal.

**3. Travaux SDEPA**

Les ballons fluorescents des éclairages publics situés entre le lotissement Suberlanne et l'entrée du village à hauteur du garage vont être remplacés conformément au programme de modernisation de l'éclairage établi en concertation avec le SDEPA. La participation communale est fixée à 3.891,40 €.

Unanimité

**4. Statuts CCPN**

La Loi NOTRe a apporté des modifications aux compétences exercées par les communautés de Communes. Le Conseil communautaire a donc approuvé une version modifiée et complétée de ses statuts.

Le Conseil approuve à l'unanimité ces nouveaux statuts.

**5. Emplois pour le recensement.**

Le recensement de la population de notre commune, piloté par l'INSEE, interviendra entre le 16 janvier et le 18 février 2017.

Pour effectuer ce recensement deux postes sont créés. Unanimité

Le Maire informe que Mmes Luis et Papion assureront les fonctions d'agents recenseurs.

**6. Assurance du personnel communal**

Le Conseil décide l'adhésion de la Commune aux deux contrats d'assurance groupe proposées par le Centre de Gestion de la Fonction Public territoriale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour une durée de 4 ans. Unanimité

**7. Affiliation du syndicat mixte de l'aéroport de Pau à la CDG 64.**

Le Conseil émet un avis favorable. Unanimité

**8. Déclarations d'intention d'aliéner**

Suite aux projets de vente de propriétés sises 4 rue De Lattre de Tassigny et 14 rue Delette, le Conseil déclare qu'il n'a pas l'intention d'aliéner ces biens. Unanimité